

Mais répond Krasuki, c'est compter sans le rôle du syndicat.

LE « SYNDICAT CONTRE-POIDS »

Le syndicat est d'abord un contrepoids, affirme Krasuki. Un contrepoids à quoi ? Aux erreurs de gestionnaires incompetents ou d'administrateurs bien intentionnés qui pourraient aller jusqu'à transgresser les lois sociales pour être plus efficaces. Eh oui, explique Krasuki. Le socialisme ne rend pas les gens infallibles ! Le syndicat interviendra alors, légalement, avec toute sa puissance. Là encore, cette intervention est totalement extérieure aux travailleurs. Bien que les directions du PCF et de la CGT reconnaissent le droit de grève dans la société socialiste, il n'est fait nulle mention de l'action consciente des travailleurs comme contrepoids aux « erreurs » bureaucratiques. Les défaillances ou les fautes de l'appareil gestionnaires seront corrigées par un autre appareil, une autre institution, le syndicat, protecteur tutélaire des ouvriers. Ce rêve des dirigeants de la CGT ressemble étrangement à ce qui se passe en URSS. La VO du 8 décembre publiait un reportage à cet égard fort intéressant de Maurice Cohen sur les syndicats soviétiques.

Nicolas Tchirlo, inspecteur pour le pétrole et la chimie de l'Union des syndicats de Léninegrad, présente son bilan avec satisfaction : un accident par an et par entreprise. *« Il est vrai que je suis très sévère et qu'on a peur de moi »* commente-t-il.

Vladimir Kondratiev, chef de l'inspection du droit de l'Union des Syndicats de Léninegrad, avait un ami : un ancien ouvrier devenu directeur d'une briqueterie. *« Chaque fois que je le voyais, je le mettais en garde contre son attitude autoritaire à l'égard des travailleurs. Mais il ne m'écoutait pas. Jusqu'au jour où il licencia un ouvrier sans accord du comité syndical. Du coup, j'ai fait annuler sa décision et je lui ai fait payer une indemnité de 20 jours de salaire à l'ouvrier réintégré. Il s'est fait drôlement recevoir par sa femme ! Pensez donc, ça lui faisait une amende de 120 roubles, près de 40 % de sa paye ! Depuis j'ai perdu en lui un ami, mais en revanche il a pris l'habitude de me téléphoner avant même de consulter son ministère »*

L'expérience polonaise a révélé tragiquement jusqu'où pouvait aller, dans la pratique, un tel fonctionnement bureaucratique. *« Nous avons »* reconnaît le camarade Krucnek, nouveau président du Conseil Central des syndicats, *« distendu nos relations avec les masses, notre sensibilité envers les revendications des travailleurs a été émoussée par la bureaucratie et un style de travail tenant plus du fonctionnaire que du militant »*.

Natalia Sulima, secrétaire syndicale des chantiers navals de Gdansk, explique : *« La vérité est que les syndicats faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour exprimer l'état d'esprit des travailleurs, leurs revendications. Mais aux niveaux supérieurs, on préférait se boucher les oreilles. Quand on criait trop fort, on s'arrangeait pour nous réduire au silence. Un jour ou l'autre, d'une manière ou d'une autre, on nous le faisait payer, par mille tracasseries »* (VO, No 1384).

Loin de constituer un contrepoids, le syndicat accentue le caractère bureaucratique et oppressif du système ; d'instrument de défense des travailleurs, il se transforme en appendice de l'appareil d'Etat destiné à mieux imposer aux travailleurs les conditions et les objectifs de la production.